La CFDT demande que l’entreprise soit cohérente dans ses choix politiques quant à la gouvernance de l’entreprise. La CFDT réaffirme son opposition de principe à toute modification de statut pour relever la limite d’âge fixée à 70 ans. Au même moment l’entreprise Orange encourage et accompagne le départ de ses salariés seniors. La CFDT, elle, se prépare à d’âpres discussions pour ne pas repousser l’âge de départ à la retraite.

Le choix majoritaire du conseil d’administration pour la présidence du Groupe interroge, une fois de plus, les représentants CFDT sur la place du dialogue social dans la gouvernance à venir. Comment mettre en œuvre les orientations stratégiques d’Orange en seulement deux ans ?

La CFDT a déjà alerté sur les besoins des salariés d’avoir une stabilité quant à la gouvernance de l’entreprise. L’écoute et le respect de l’expression des représentants des salariés doivent être reconnus et affirmés pour préserver les grands équilibres et la cohésion sociale de l’entreprise.

Présente au quotidien sur le terrain, la CFDT est mobilisée notamment sur les conditions et l’organisation du travail dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique Engage 2025.

À travers son représentant au Conseil d’administration, la CFDT reste vigilante et continue de porter les préoccupations et attentes des personnels au sein de cette nouvelle gouvernance à l’avenir incertain.